

Formation habilitation électrique B1V BR BP présentielle ou distanciel - Recyclage - MAJ le 04/02/2022

PROGRAMME ET MÉTHODE

Objectif pédagogique

Rendre le stagiaire capable de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication NF C 18-510.

Chaque stagiaire tentera de réussir le ou les titres adaptés à son poste de travail :

Habilitation électrique B1V exécutant électricien, travaux au voisinage, basse tension (Exécuter des opérations électriques hors tension sur une installation consignée, sous la responsabilité d'un chargé de travaux. Il pourra s'agir par exemple de manoeuvrer des appareillages électriques, de réarmer des protections, de câbler une armoire.)

Habilitation électrique BR chargé d'intervention générale, basse tension (Effectuer des interventions de dépannage et d'entretien, des interventions de connexion avec présence tension : recherche d'une panne, d'un défaut d'isolement sur une installation, consignation d'une machine pour son propre compte, mesures électriques dans le cadre de son intervention, réalisation d'essais dans le cadre de son intervention, remplacement de fusibles BT). Son intervention est limitée à 500Volts en alternatif et 63 A.

Habilitation électrique BP chargé d'intervention chaîne PV (Cette personne peut exécuter des montages de connecteurs, des manipulations de modules PV, des connexions de connecteurs débrochables, uniquement sur la partie en courant continu de l'installation photovoltaïque des domaines de tension TBT et BT et exclusivement en circuit ouvert (hors charge).

Elle peut également assurer la mise en œuvre d'écrans opaques et le nettoyage des surfaces transparentes des modules PV.)

Prérequis Avoir des compétences en électricité dans le domaine de la tension considéré sur les ouvrages ou installations électriques et avoir obtenu il y a au maximum 3 ans le même niveau d'habilitation.

Profil stagiaire

Personnel électricien en charge de la maintenance et des réparations en basse tension.

Programme

- Un QCM de test de niveau avant la formation vous est demandé en ligne avec autocorrection immédiate
 - o Un support de cours concernant la formation est remis au stagiaire en pdf et sous la forme d'un livret imprimé.
- Notions élémentaires d'électricité
 - o Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant, à travers des exemples concrets
 - o Evaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique
 - o Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)
 - o Classement des installations
 - o Interventions et travaux non électriques en BT
 - o Travaux non électriques en HT
- Comment travailler en sécurité ?
 - o Distances de sécurité
 - o Autorisation de travaux
 - o Lecture de la signalisation
 - o Principe et exemples de verrouillage
 - o Manœuvres et consignation / Rôle des différents intervenants
 - o Matériel de sécurité électrique (outillage et équipements de protection individuelle)
 - o Outils électriques portatifs à main (choix du matériel)
 - o Outillages non spécifiques aux électriciens
 - o Incendie dans les installations électriques
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
 - o Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées
- Opérations en basse tension
 - o Travaux hors tension en BT : La consignation et déconsignation en BT -séparation de l'ouvrage, condamnation en position ouverte, identification de l'ouvrage, vérification d'absence
 - o Intervention en BT : Intervention de dépannage et de connexion, Remplacement de fusibles, de lampes et des accessoires d'appareils d'éclairage, Opération d'entretien avec présence de tension
- La sécurité lors des opérations de mesurage
- Appareils électriques amovibles et portatifs à main
- Modalités pédagogiques
 - o Cours théorique, vidéo de l'INRS, participation à l'oral du groupe, démonstration pratiques
 - o Exercices dirigés sur les distances de DMA, DLVR, DLAP
 - o Exercices dirigés sur les titres d'habilitation électrique
 - o Exercices pratiques conforme à la NF C 18-510
- Contrôle des connaissances
 - o Le formateur synthétise pour chaque stagiaire son niveau l'entrée et en fin de formation
 - o Passage du test de l'habilitation électrique par QCM BR-B1V par écrit
 - o Rattrapage éventuel offert
 - o Correction du test de l'habilitation électrique
- Matériel pédagogique
 - o Ordinateur formateur, vidéo projecteur, vidéos INRS, logiciel multimédia
 - o Matériel de sécurité en démonstration : visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, cadenas de consignation, dispositifs de verrouillage de consignation, grillage avertisseur électrique, disjoncteurs, armoire de démonstration pédagogique...

Fin de formation Remise, le **dernier jour de formation**, du certificat original suite à la formation et remise d'un titre d'habilitation et d'une version numérique

Modalités d'accès Prise de renseignements via le formulaire en ligne ou mail.

Délai d'accès

Le délai est imposé par votre financeur mais pour une inscription individuelle à une formation, le délai est possible jusqu'à 12h avant le début de celle-ci (sous réserve de place et de dossier complet). L'inscription sera ensuite validée après le retour de la convention signée et tamponnée ainsi que d'un acompte de 30% du montant de la formation. Ensuite, la convocation sera envoyée par email avant le début de votre formation.



PROGRAMME ET MÉTHODE

Méthodes utilisées en présentiel ou en distanciel

Accessibilité

En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître la faisabilité de votre accueil et accompagnement. La voirie ne permet pas l'accès à un fauteuil roulant.

Tarifs voir le site internet

Financements Fonds propres - OPCO - CPF - Pôle emploi ou autres

A Savoir L'action de formation ne se valide pas par bloc de compétences et n'a pas d'équivalence, ni passerelle.

Progression de parcours

Dans les 12 mois de l'obtention de vos habilitations électriques, il est possible d'augmenter votre niveau en habilitation électrique.

Débouché

Le détenteur de l'habilitation électrique pourra la faire valoir dans le cadre de toute activité professionnelle en rapport avec son niveau d'habilitation.

